



Québec, le 5 octobre 2026

Monsieur Djiby B. Sall
Directeur, expertise sectorielle
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Djiby.Sall@mapaq.gouv.qc.ca

**Objet : Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation
intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix – Questions
complémentaires – DQ5**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **7 octobre 16h30** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix – Questions complémentaires – DQ5

1. L'initiateur a produit une étude sur la gestion des boues aquacoles, laquelle indique qu'elles pourraient se classer comme matières résiduelles fertilisantes et être épandues directement sur des terres agricoles. La salinité des boues produites constitue un des éléments considérés (PR5.2, p. 4-5; PR5.7, p. 4 et 5).
 - a. À votre avis, l'épandage direct des boues aquacoles constituerait-il une option avantageuse pour la fertilisation des terres agricoles et la qualité des cultures, considérant notamment leur salinité? Veuillez expliquer.
 - b. Si cette option était mise en œuvre, des mesures particulières devraient-elles être appliquées par l'initiateur, que ce soit en matière de traitement des boues, de caractérisation, de suivi ou autre?